

L'ÉLEVAGE des poussins SIMPLIFIÉ

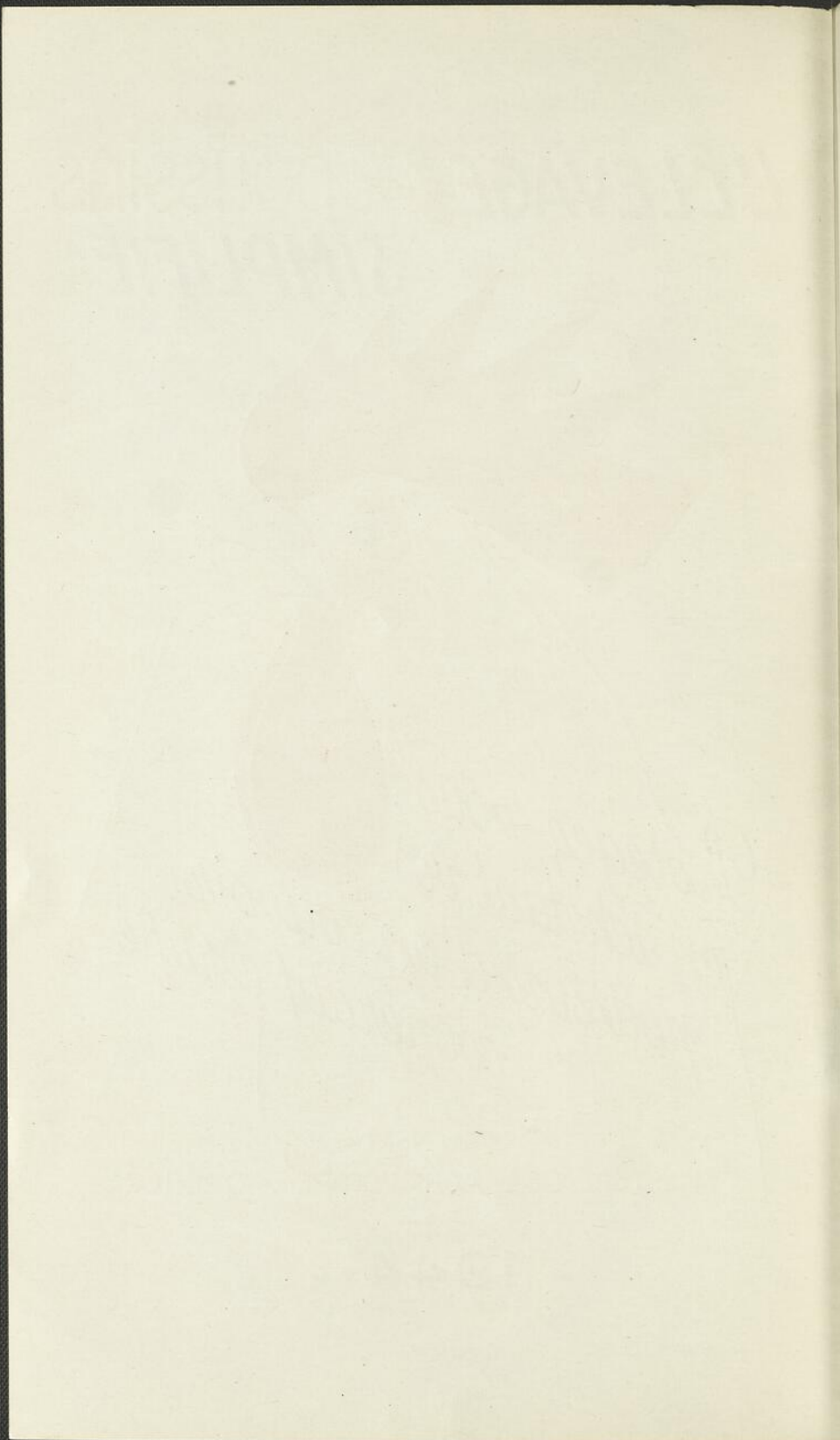


*Protégez-vous
en achetant vos
poussins d'un couvoir
coopératif certifié*

CIRCULAIRE No 136

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC

- 1944 -

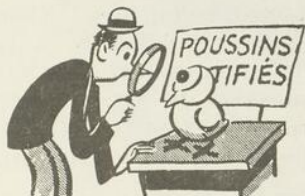


326
364
W.P.
N.C.

UNE DOUZAINE DE CONSEILS PRATIQUES SUR L'ELEVAGE DES POUSSINS

Voici un programme abrégé que tout aviculteur devrait adopter dans l'élevage de ses poussins :

- 1.—Achetez des poussins de bonne qualité provenant de sujets éprouvés contre la diarrhée blanche, et commandez-les de bonne heure.



Les poussins de qualité inférieure sont toujours dispendieux. Il en est de même pour les poussins éclos tard durant la saison (fin de juin, juillet et août), car, règle générale, ils sont lents à se développer et à se remplumer, et ils n'atteignent leur maturité que très tard à l'automne et même au début de l'hiver. Les poulettes écloses de bonne heure ont généralement plus de vigueur, se développent plus normalement et donnent une ponte hâtive et payante à l'automne. S'il est avantageux de se procurer des poussins hâtifs, il n'est pas moins important de voir à ce qu'il n'y ait pas surchauffage dans la colonie-éleveuse, surtout s'il s'agit d'une éclosion tardive. Il faudra de plus leur procurer de l'ombrage sur le terrain et ne pas oublier de tenir de l'eau propre et fraîche devant eux en tout temps.

- 2.—Préparez-vous d'avance à recevoir vos poussins en nettoyant et en désinfectant les colonies éleveuses, les accessoires et les parcours. Soyez prêts avant chaque éclosion.



Nettoyez à fond les éleveuses, d'abord en grattant et en balayant parfaitement; puis, lavez avec de la lessive dissoute dans l'eau bouillante à raison d'une livre de lessive par 15 gallons d'eau. Appliquez généreusement cette lessive aux murs, augets, trémies, etc. Cette désinfection détruit définitivement la coccidiose et autres parasites. Laissez sécher et complétez le travail par l'application d'un désinfectant approuvé. Après avoir nettoyé les accessoires, il est recommandable de les exposer au soleil durant un ou deux jours.

3.—Transportez votre colonie-éleveuse sur un terrain propre.

Si la colonie-éleveuse n'est pas une construction permanente, elle devrait être transportée sur un terrain propre avant l'arrivée des poussins. Que faut-il entendre par terrain propre ? C'est celui qui n'a pas été employé durant les deux années précédentes pour faire l'élevage des poussins et des dindonneaux et sur lequel il n'y a eu aucune application de fumier de volailles. Ceci ne s'applique pas cependant au pâturage continuellement en culture. Cette précaution constitue une première ligne de défense contre les parasites tels que coccidiose, vers intestinaux, vers solitaires, etc. Ne placez jamais vos poussins de manière à ce qu'ils se mélangent avec vos poules et ne permettez pas aux visiteurs de pénétrer dans votre colonie-éleveuse ainsi que sur les parcours.



4.—Ayez suffisamment d'accessoires.

Une cause fréquente de mortalité est le manque d'espace dans les colonies-éleveuses. Fournissez au moins un demi-pied carré de plancher par poussin à partir d'un jour jusqu'à l'âge de 7 ou 8 semaines. Une colonie-éleveuse de 10 x 12 (120 pieds carrés) est donc suffisamment grande pour 250 poussins. Procurez-vous un poêle-éleveuse de grosseur suffisante. Une trémie de 2 pieds de longueur ainsi qu'un abreuvoir contenant un gallon d'eau sont nécessaires pour chaque 50 poussins. Augmentez ces accessoires à mesure que les poussins se développent. Pour les premiers jours, il est recommandable de tenir les poussins autour de l'éleveuse autant que possible en plaçant un treillis ou écran fait de lattes ou de carton, disposé à environ 2 pouces du bord du canopé (abat-jour), afin d'empêcher les courants d'air d'atteindre les poussins, surtout de bonne heure le printemps. Installez des perchoirs dans votre colonie afin de permettre aux poussins de se jucher lorsqu'ils sont jeunes.

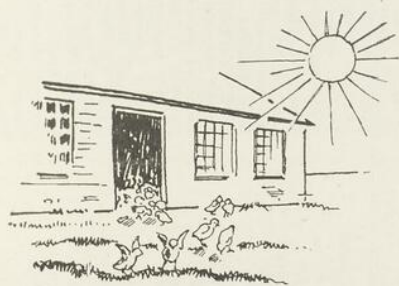
5.—Empêchez le gaspillage et la contamination de la nourriture et de l'eau.



Après quelques jours, placez les abreuvoirs et les trémies sur des petites plates-formes de quelques pouces de hauteur, construites en lattes ou avec de la broche à poussins. De cette façon, il est plus facile d'empêcher la saleté de souiller les aliments et l'eau de tremper le plancher. Il est à noter que l'humidité et la chaleur favorisent le développement des maladies. Ne jamais

remplir les récipients à leur pleine capacité.

6.—Faites sortir vos poussins lorsqu'ils sont jeunes pour qu'ils profitent du soleil et de la verdure.



Lorsque les poussins ont atteint l'âge de 2 ou 3 semaines, si la température est chaude et le terrain sec, laissez-les sortir dans un enclos relativement petit. A mesure qu'ils se développent, allouez plus de terrain et en même temps, placez les a-

breuvoirs et trémies sur le terrain. Ceci permet aux poussins d'être plus exposés aux rayons bienfaisants du soleil et les incite à consommer plus de verdure tendre et succulente. Les abreuvoirs et les trémies devraient être changés de place sur le terrain à tous les 2 ou 3 jours comme mesure d'hygiène, afin d'empêcher la contamination du terrain et permettre ainsi aux poussins de consommer plus d'herbe.

- Saison 1944 -

LISTE DES COUVOIRS COOPERATIFS

qui produisent des poussins "Certifiés" sous la surveillance du

MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE

TOUS CES COUVOIRS FONT PARTIE DE LA FEDERATION DES
COUVOIRS COOPERATIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Nom du Couvoir	Comté	Nom du Gérant ou Secrétaire	Adresse du Gérant ou Secrétaire	Races
Amos	Abitibi	Gérard Leblanc	Amos, Casier Postal 186	P-L
Baie St-Paul	Charlevoix	L. Jos. Perron	Baie St-Paul	P-H
Batiscan	Champlain	A. St-Pierre	Batiscan	P-L
Beauce-Jonction	Beauce	Nap. Bérubé, sec.	Beauce-Jonction	P-D-H
Bonaventure	Bonaventure	C. E. Vaillancourt	Bonaventure	P
Chicoutimi	Chicoutimi	Alfred Tremblay E.	Chicoutimi	P-L
Coaticook	Compton	Adalbert Beaulieu	Coaticook	B-N-P-R-W-S
Frampton	Dorchester	Lauréat St-Hilaire	Frampton	P-L-D
Granby	Shefford	Marcel Meunier	Granby	P-N-H
Hull	Hull	Gérard Greene	Hull (171 St-Rédempteur)	P
Iberville	Iberville	Bernard Têtréault, sec.	Iberville	P-L-N
Ile d'Orléans	Montmorency	Oscar Ferland, sec.	St-Pierre, I. Orléans	P
Isle verte	Riv. du Loup	Jos. M. Marquis	Isle Verte	P-D-L-R-H
Laurierville	Mégantic	Marius Massé	Laurierville	P
L'Epiphanie	L'Assomption	Luc Lapointe	L'Epiphanie	P-L
Les Cèdres	Soulanges	Omer Clément	Les Cèdres	P
Marieville	Rouville	Yvon Paquette	Marieville	P-H
Montmagny	Montmagny	Mlle A. Dubé, sec.	Montmagny	P
Nicolet	Nicolet	Paul Hubert, président	Nicolet	P-L-R
N.-D. du Lac	Témiscouata	Albert Cloutier	Notre-Dame-du-Lac	P-D
Ormstown	Châteauguay	Clifford Sproule	Ormstown	P-L
Papineau	Châteauguay	François Goliain	Papineauville	P-R-D
Pont Viau	Papineau	Adrien Paquin	26 St-Hubert, Pont Viau	P-L-N-H
Repentigny	L'Assomption	G. Alp. Forest	Repentigny	P-L
Rimouski	Rimouski	Cécile Hins	Rimouski, Casier Postal 47	P-R
St-Agapit	Lotbinière	Jean Charbonneau	St-Agapit	P
St-Agathe	Terrebonne	Arthur Fleurant	St-Agathe des Monts	P-L-N
St-Anselme	Dorchester	J. E. Lavallée	St-Anselme	P-R
St-Antoine	Verchères	Thomas Marchessault	St-Antoine	P
St-Augustin	Portneuf	Mlle A. M. Rochette	St-Augustin	P-L
St-Barthélémi	Berthier	Antonio Hébert	St-Barthélémi	P
St-Bernard	Dorchester	Cléophas Morin	St-Bernard	P
St-Croix	Lotbinière	Isidore Laroché	St-Croix	P-C
St-Eugène	Drummond	Eugène Fréchette	St-Eugène	P-N
St-Félicien	Lac St-Jean	Paul Sénécal	St-Félicien	P-D
St-Félix	Joliette	J. Eug. Aubin	St-Félix de Valois	P-L-H
St-Ferdinand	Mégantic	Emilien Côté	St-Ferdinand	P
St-Germaine	Dorchester	Thomas Lachance	St-Germaine Station	P-R-L-D
St-Guillaume	Yamaska	Joseph Belisle	St-Guillaume	P-R-C-L
St-Isidore	Dorchester	Benoit Parent	St-Isidore	P-B
St-Jacques	Montcalm	Eugène Sincerny	St-Jacques	P
St-Jérôme	Terrebonne	Lucien Alary	St-Jérôme	P-C
St-Jovite	Terrebonne	Adrien Gravel	St-Jovite, Casier Postal 68	P
St-Lin	L'Assomption	Léo Venne	St-Lin	P
St-Malachie	Dorchester	Wilfrid Drouin	St-Malachie	P-D
St-Martine	Châteauguay	Louis Patenaude	St-Martine	P-D
St-Michel	Bellechasse	J. Chs. Gagnon	St-Michel	P-H
St-Pamphile	L'Islet	François Leclerc	St-Pamphile	D
St-Pascal	Kamouraska	Florido Gagné, ptre, sec.	St-Pascal	P-L-R-D
St-Patrice	Lotbinière	Arthur Nappert, sec.	St-Patrice	P-L-R-H
St-Raymond	Portneuf	Antonio Plamondon	St-Raymond	P-L
Shawville	Pontiac	Orla Young	Shawville	P-L
Sherbrooke	Sherbrooke	Dominique Parent	Sherbrooke (88 Conseil)	P-L-N-D
Vaudreuil	Vaudreuil	Théotime Martel	Dorion, Vaudreuil	P-B-L-N-R
Victoriaville	Arthabaska	Georges Lefort	Victoriaville	P-D
Ville-Marie	Témiscamingue	J. Wilfrid Luneau	Ville-Marie	P

ABREVIATIONS DE LA DERNIERE COLONNE

P—Plymouth Rock Barré,
C—Chanteclerc,
S—Sussex,

B—Plymouth Rock Blanche,
N—New Hampshire Rouge,
D—Dindonneaux,
H—Poussins Hybrides,

L—Leghorn,
R—Rhode Island Rouge,
W—Wyandotte.



7.—Séparez les cochets des poulettes dès que vous pouvez reconnaître les sexes.

Aussitôt que vous pourrez distinguer le sexe de vos poussins, ce qui a lieu vers l'âge de 6 ou 7 semaines, placez vos cochets dans une éleveuse ou enclos séparé. L'expérience démontre que les poulettes aussi bien que les cochets se développent plus vite lorsqu'ils sont élevés séparément. De plus, à cet âge, il est absolument nécessaire qu'on leur donne plus d'espace, et ce problème se trouve résolu par la séparation des sexes.

8.—Fournissez à vos poussins de la verdure et du pâturage en abondance.

Dès que la température le permet au printemps, mettez vos poulettes sur un terrain propre où il y a de la verdure. Il est très important, pour prévenir les maladies, que vos poulettes ne viennent pas en contact avec des sujets adultes. Un bon pâturage, en plus de fournir une nourriture de très haute valeur nutritive pour le développement normal de vos cochets et poulettes, permet aussi de faire un élevage beaucoup plus économique. Un pâturage permanent est excellent en autant que l'herbe est maintenue courte. S'il est impossible de fournir un tel pâturage, un terrain ensemencé à diverses dates en avoine et en orge que l'on renouvelle aussitôt que l'herbe est mangée, donne aussi d'excellents résultats. Pour cela, il faut un pâturage suffisamment grand pour permettre l'ensemencement, en rotation et en lisières, des céréales mentionnées plus haut. Pour plus d'information, adressez-vous à la Division de l'Aviculture, Ministère de l'Agriculture, Québec.

9.—Construisez des abris-portatifs.

En se servant d'un abri-portatif, il est possible d'élever les poulettes en plein air. Cet abri sert à les protéger contre les pluies, à prévenir l'entassement, et donne d'excellents résultats. De tels abris sont légers, faciles à construire et peu coûteux. La Division de l'Aviculture, Ministère de l'Agriculture, Québec, vous fournira sur demande un plan de ces constructions.

10.—Portez une attention spéciale à la nourriture et à l'eau sur le terrain.

Pour assurer une croissance normale, il est essentiel de fournir constamment de l'eau propre et fraîche aux poulets en élevage. Il en est de même des moulées. Cependant, il arrive souvent que l'eau contamine le terrain, si les abreuvoirs sont défectueux. L'eau ainsi répandue forme de la boue par laquelle les maladies se propagent.

11.—Alimentez vos poussins convenablement.



Souvent il se perd des poulets par manque de nourriture plutôt que par la maladie. Servez toujours une bonne moulée de début à vos poussins. Servez-en tous les jours régulièrement dans les trémies afin qu'elle soit toujours propre. Il est important de donner du grain concassé à vos poussins durant les premiers jours. Pour conserver la protéine animale qui est coûteuse et souvent très rare, servez de la nourriture verte tous les jours si possible (choux, trèfle, luzerne, avoine germée, etc.)

12.—Contrôlez les maladies et les parasites.



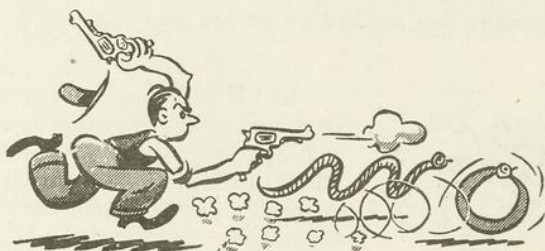
a) N'achetez que des poussins provenant de troupeaux qui ont subi l'épreuve du sang contre la diarrhée blanche et préférez les couvoirs coopératifs certifiés par le Ministère provincial de l'Agriculture.

b) Essayez de déterminer le plus vite possible, la maladie qui pourrait affecter votre troupeau. Le Ministère provincial de l'Agriculture maintient un laboratoire de pathologie aviaire qui est à la portée de tous les aviculteurs de la province.



c) Enlevez les sujets morts. Détruisez-les sans retard en les faisant brûler ou enterrez-les profondément. Ne laissez jamais les chiens ou autres animaux traîner les oiseaux morts.

d) Evitez la diarrhée blanche par des mesures préventives. Si le plancher est sale, il est recommandable de le désinfecter avec de l'eau et un désinfectant approuvé. Employez très peu de liquide afin de ne pas trop tremper le plancher. Si la contamination ne fait que commencer, ceci aura pour effet d'interrompre le cycle de la maladie. Aussitôt que vous vous apercevrez qu'il y a des oiseaux malades, éliminez-les immédiatement et changez la litière. Il faudra traiter en même temps les autres sujets du troupeau par les méthodes recommandées. L'emploi du lait de beurre ou lait écrémé maintient les poussins en bonne condition physique et peut empêcher la maladie d'infecter tout le troupeau.



e) Evitez les vers intestinaux. Il n'y a pas de meilleure méthode pour empêcher les poussins de s'infester de ces parasites, que de les élever sur un terrain propre sur lequel aucun élevage n'a été fait au moins depuis 2 ans.

ts
ns
i.
n.
is
i.
ix

LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES

(Voir adresses postales page 6)

"A" **R.O.P. certifiés**, poussins provenant de l'accouplement de poules R. O. P. certifiées et de coqs R. O. P.

S'adresser à M. P.-E. Bernier, sec. contrôleurs R.O.P., Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

"B" **Engendrés R. O. P. certifiés**, poussins provenant de coqs R. O. P. accouplés avec des poules et poulettes approuvées.

POUSSINS PROVENANT DE POULES

	Plymouth Rocks Poussins	Leghorns Poussins
Du début de la saison au 20 mai	18c	17c
Du 20 mai à la fin de la saison	17c	16c

POUSSINS PROVENANT DE POULETTES

Du début de la saison au 20 mai	16c	14c
Du 20 mai à la fin de la saison	15c	13c

"C" **Certifiés** — poussins provenant de coqs approuvés et de poules et poulettes approuvées.

Du début de la saison au 20 mai	14c	12c
Du 20 mai à la fin de la saison	13c	11c

Si la commande est reçue trois semaines d'avance la réduction suivante est accordée :

1c sur commande de 2,000 poussins ou plus.

POULETTES D'UN JOUR: Le prix des poulettes s'établit comme suit: le double du prix du poussins, plus 2c pour frais de sexage moins le prix du cochet.

COCHETS: Le prix de vente est établi par chacun des couvoirs, suivant les conditions du marché local.

DINDONNEAUX: Du début de la saison au 15 mai	50c
Du 15 mai au 15 juin	45c
Du 15 juin à la fin de la saison	40c

Achetez vos poussins dans la Province de Québec.